

**CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE DU
CANADA**

ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIF NON AUDITÉ

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
État des résultats prospectif non audité
Pour l'exercice se terminant le 31 mars
(en milliers de dollars)

	Résultats projetés 2017-2018	Résultats prévus 2018-2019
Charges		
Financement de la recherche et de la formation en sciences naturelles et en génie	1 199 263	1 234 800
Services internes	28 198	26 570
Total des charges	1 227 461	1 261 370
Revenus		
Revenus divers	579	179
Total des revenus	579	179
Cout de fonctionnement net	1 226 882	1 261 191

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif non audité.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE DU CANADA

Notes afférentes à l'état des résultats prospectif (non audité)

1. Pouvoirs et objectifs

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le CRSNG a pour but d'aider à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au profit de tous les Canadiens, en appuyant des étudiants, des stagiaires postdoctoraux, des professeurs d'université et des partenariats de recherche universités-industrie. Le CRSNG réalise ses objectifs sous quatre activités de programme qui sont décrites dans le Plan ministériel.

Les subventions, les bourses et les dépenses de fonctionnement du CRSNG sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif non audité a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans du CRSNG qui sont décrits dans le Plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats estimatifs de fin d'exercice pour 2017-2018 sont fondés sur des résultats réels en date du 31 décembre 2017 et sur des prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été faites en ce qui concerne les résultats prévus de l'exercice 2018-2019.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les activités du CRSNG resteront, pour l'essentiel, pareilles à celle de l'an dernier;
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont faites en date du 31 décembre 2017.

3. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2017-2018 et pour 2018-2019, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation de cet état des résultats prospectif non audité, le CRSNG a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience

acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et elles sont évaluées de façon continue.

Voici certains facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et les états des résultats historiques :

- le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- la conjoncture économique, qui peut influencer à la fois sur le montant du revenu gagné et la recouvrabilité des prêts à recevoir;
- les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois le Plan ministériel déposé au Parlement, le CRSNG ne mettra pas à jour les prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires. Les écarts seront expliqués dans le Rapport ministériel sur le rendement.

4. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif non audité a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur dans le cadre de l'exercice 2017-2018, lesquelles s'appuient sur les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Charges

Le CRSNG inscrit les charges selon la comptabilité d'exercice.

Les subventions et les bourses (paiements de transfert) sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi, quand celui-ci a satisfait aux critères d'admissibilité, que l'engagement a été approuvé et que le paiement est dû avant la fin de l'exercice.

Les charges de fonctionnement sont comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus, conformément à la méthode de comptabilité d'exercice. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes gouvernementaux pour des locaux ainsi que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

Les charges comprennent également des provisions pour refléter les changements à la valeur des biens, y compris une provision pour créances douteuses des comptes débiteurs et les immobilisations corporelles qui sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels usuels installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels conçus à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Véhicules motorisés	7 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail

b) Revenus

Les revenus sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle la transaction ou l'événement qui a donné lieu au revenu a été réalisé. Les revenus divers (revenus disponibles) sont des revenus fournis par l'entremise d'un fonds renouvelable ou d'une autorisation de crédit net qui servent à réduire les charges de fonctionnement.

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

5. Autorisations parlementaires

Le CRSNG est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au CRSNG est différente de la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du CRSNG pour l'exercice diffère selon qu'il est présenté en appliquant le financement attribué par le gouvernement ou la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux qui suivent :

**a) Rapprochement du cout de fonctionnement net et des autorisations demandées
(en milliers de dollars)**

	Résultats projetés 2017-2018	Résultats prévus 2018-2019
Cout de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	1 226 882	1 261 191
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le cout de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :		
Revenus	579	179
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 866)	(1 838)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(7 630)	(7 796)
Augmentation des indemnités de vacances et de congés compensatoires	(49)	(117)
Diminution des avantages sociaux futurs	129	114
Remboursement de charges des exercices antérieurs	2 874	2 874
Total des postes ayant une incidence sur le cout de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations	<u>(5 963)</u>	<u>(6 584)</u>
Rajustements pour les postes n'ayant pas d'incidence sur le cout de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	103	124
Diminution des charges payées d'avance	(176)	-
Total des postes n'ayant pas d'incidence sur le cout de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :	<u>(73)</u>	<u>124</u>
Autorisations demandées	<u>1 220 846</u>	<u>1 254 731</u>

**b) Autorisations demandées
(en milliers de dollars)**

	Résultats projetés 2017-2018	Résultats prévus 2018-2019
Autorisations demandées :		
Crédit 5 – Subventions et bourses	1 167 082	1 202 908
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	50 480	46 122
Autorisations législatives		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 229	5 271
Dépense des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</i>	579	179
	<u>1 223 370</u>	<u>1 254 480</u>
Moins :		
Autorisations disponibles (pour les exercices à venir) des exercices antérieurs	<u>(2 524)</u>	<u>251</u>
Autorisations demandées totales	<u>1 220 846</u>	<u>1 254 731</u>

Les autorisations présentées représentent les résultats prévus en ce qui concerne les postes législatifs, les initiatives approuvées qui sont incluses et qui devraient être incluses dans les documents de budget des dépenses et de projets de loi de crédits et, lorsque des estimations raisonnables peuvent être effectuées, les montants estimatifs des affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor.